

# LE DÉPARTEMENT

VOUS INFORME ET  
VOUS ACCOMPAGNE

## FONDS D'AIDE À L'ACTION CULTURELLE

CULTURE

### DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS ATTENDUS DANS LE(S) DOCUMENT(S) DE PRÉSENTATION DÉTAILLÉE À JOINDRE À LA DEMANDE DE SUBVENTION

En complément du formulaire de demande de subvention et des pièces administratives à joindre à la demande, un ou plusieurs documents de présentation détaillée de l'action ou du projet doivent être transmis.

Nous vous remercions de bien vouloir y développer les éléments figurant dans cette notice, qui se déclinent pour chaque catégorie de structure culturelle :

#### POUR LES DEMANDES D'AIDE AU FONCTIONNEMENT

- Lieux de diffusion, centres culturels
- Compagnies
- Lieux d'art contemporain
- Associations patrimoniales
- Réseaux d'acteurs culturels

#### POUR LES DEMANDES D'AIDE AU FINANCEMENT D'UNE ACTION

- Festivals
- Musées : nouvelles expositions temporaires
- Expositions
- Projets de médiation des salles de cinéma et actions d'éducation aux images
- Résidences artistiques



## **LIEUX DE DIFFUSION (SALLE DE SPECTACLE, CENTRE DE CULTURE SCIENTIFIQUE, PÔLE CULTUREL, ETC.)**

- Présentation générale de la structure et de ses activités : historique, objectifs, priorités, équipe, bâtiments, gouvernance ;
- Programmation et ligne artistique, temps forts, résidences, créations ;
- Publics bénéficiaires : catégories, fréquentation, âge, publics touchés et à développer ; stratégie de relations publiques ;
- Actions culturelles et actions de médiation développées ; projets d'éducation artistique et culturelle ; participation aux Chemins de la culture ;
- Politique tarifaire : tarifs pratiqués, ou gratuité le cas échéant ;
- Partenariats locaux, régionaux, nationaux, internationaux (institutionnels, privés, etc.) ;
- Modèle économique : ressources propres, mécénat, informations sur les autres financements publics et privés ;
- Perspectives d'évolution.

## **COMPAGNIES**

- Présentation générale de la structure et de ses activités : historique, objectifs, priorités, équipe ;
- Ligne artistique, projets de créations, calendrier de diffusion passé et à venir en particulier en Haute-Savoie ;
- Actions culturelles et actions de médiation développées ; projets d'éducation artistique et culturelle ; participation aux Chemins de la culture ;
- Partenariats locaux, régionaux, nationaux, internationaux (institutionnels, privés, etc.) ;
- Modèle économique : ressources propres, mécénat, informations sur les autres financements publics et privés ;
- Perspectives d'évolution.

## **LIEUX D'ART CONTEMPORAIN**

- Présentation générale de la structure et de ses activités : historique, objectifs, priorités, équipe, bâtiments, gouvernance ;
- Ligne artistique, expositions prévues, temps forts, résidences, créations ;
- Publics bénéficiaires : catégories, fréquentation, âge, publics touchés et à développer ; stratégie de relations publiques ;
- Actions culturelles et actions de médiation développées ; projets d'éducation artistique et culturelle ; participation aux Chemins de la culture ;
- Politique tarifaire : tarifs pratiqués, ou gratuité le cas échéant ;
- Partenariats locaux, régionaux, nationaux, internationaux (institutionnels, privés, etc.) ;

- 
- Modèle économique : ressources propres, mécénat, informations sur les autres financements publics et privés ;
  - Perspectives d'évolution.

## ASSOCIATIONS PATRIMONIALES

- Présentation générale de la structure et de ses activités : historique, objectifs, priorités, équipe, bâtiments, gouvernance ;
- Publics bénéficiaires : catégories, fréquentation, âge, publics touchés et à développer ; stratégie de relations publiques le cas échéant ;
- Actions culturelles, actions de valorisation, publications et actions de médiation développées ; projets d'éducation artistique et culturelle ; participation aux Chemins de la culture ;
- Politique tarifaire : tarifs pratiqués, ou gratuité le cas échéant ;
- Partenariats locaux, régionaux, nationaux, internationaux (institutionnels, privés, etc.) ;
- Modèle économique : ressources propres, mécénat, informations sur les autres financements publics et privés ;
- Perspectives d'évolution.

## RÉSEAUX D'ACTEURS CULTURELS

- Présentation générale de la structure et de ses activités : historique, objectifs, priorités, équipe, gouvernance ;
- Activités développées en Haute-Savoie ou au bénéfice des adhérents de Haute-Savoie ;
- Informations sur les publics bénéficiaires ;
- Politique tarifaire : tarifs pratiqués, ou gratuité le cas échéant ;
- Partenariats locaux, régionaux, nationaux, internationaux (institutionnels, privés, etc.) ;
- Modèle économique : ressources propres, mécénat, informations sur les autres financements publics et privés ;
- Perspectives d'évolution.

## FESTIVALS

- Présentation générale de la structure et de ses activités : historique, objectifs, priorités, équipe, gouvernance ;
- Calendrier, programmation, ligne artistique, temps forts ;
- Publics bénéficiaires : nombre de personnes attendues et accueillies en année N-1, catégories de publics, publics touchés et à développer ; stratégie de relations publiques ;
- Outils de promotion : supports de communication, relations presse, stratégie web, etc. ;
- Dimension environnementale de l'action : matériaux recyclés, covoiturage, réduction des déchets, circuits courts, sensibilisation du public, etc. ;
- Actions culturelles et actions de médiation développées ;
- Politique tarifaire : tarifs pratiqués, ou gratuité le cas échéant ;

- 
- Partenariats locaux, régionaux, nationaux, internationaux (institutionnels, privés, etc.) ;
  - Modèle économique : ressources propres, mécénat, informations sur les autres financements publics et privés ;
  - Perspectives d'évolution.

## **MUSÉES : NOUVELLES EXPOSITIONS TEMPORAIRES**

- Présentation générale de la structure et de ses activités : historique, objectifs, priorités, équipe, bâtiments, gouvernance ;
- Informations sur l'exposition (préciser si elle est louée ou créée), les œuvres ou les objets présentés, les artistes, les temps forts envisagés ;
- Publics bénéficiaires : catégories, fréquentation attendue, âge, publics touchés et à développer ; stratégie de relations publiques ;
- Actions culturelles et actions de médiation développées ; projets d'éducation artistique et culturelle ; participation aux Chemins de la culture ;
- Politique tarifaire : tarifs pratiqués, ou gratuité le cas échéant ;
- Partenariats locaux, régionaux, nationaux, internationaux (institutionnels, privés, etc.) ;
- Modèle économique : ressources propres, mécénat, informations sur les autres financements publics et privés ;
- Perspectives d'évolution.

## **PROJETS DE MÉDIATION DES SALLES DE CINÉMA ET ACTIONS D'ÉDUCATION AUX IMAGES**

- Présentation générale de la structure et de ses activités : historique, objectifs, priorités, équipe, bâtiments, gouvernance ;
- Actions prévues : programmation, projet pédagogique, actions de médiation, etc.
- Publics bénéficiaires : catégories, fréquentation, âge, publics touchés et à développer ; stratégie de relations publiques ;
- Actions culturelles et actions de médiation développées ; projets d'éducation artistique et culturelle ; participation aux Chemins de la culture ;
- Pour les projets de médiation en réseau dans les salles de cinéma Art et Essai : indiquer les salles associées au projet et les modalités de mise en réseau ;
- Politique tarifaire : tarifs pratiqués, ou gratuité le cas échéant ;
- Partenariats locaux, régionaux, nationaux, internationaux (institutionnels, privés, etc.) ;
- Modèle économique : ressources propres, mécénat, informations sur les autres financements publics et privés ;
- Perspectives d'évolution.

**Seules les demandes de subvention pour des projets de médiation cinématographique sont éligibles au titre du Fonds d'aide à l'action culturelle. Les demandes d'aide à l'exploitation des salles de cinéma sont exclues.**

## PROJETS DE RÉSIDENCES ARTISTIQUES

- Présentation du projet, équipe artistique, objectifs de chacun des partenaires ;
- Calendrier et durée de la résidence ;
- Temps de création : périodes de résidence ; objectifs des temps de résidence (création lumière, production d'œuvres, etc.) ; accompagnements envisagés par le lieu (regard extérieur, aide à la diffusion, etc.) ;
- Actions de restitution et de présentation au public dans le cadre de la saison culturelle du lieu associé (expositions, conférences, sorties de résidence, premières, diffusion du répertoire, etc.) ; et diffusions / expositions envisagées les saisons suivantes et dans d'autres lieux ;
- Temps de rencontres avec les publics (actions culturelles, actions de médiation).

Toute demande devra avoir fait l'objet d'un échange préalable entre la compagnie, le lieu et la Direction Culture et Patrimoine. En dehors de ce dispositif, les demandes d'aide à la création des compagnies devront être intégrées à la demande d'aide au fonctionnement global de la structure.